

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,  
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 22 novembre 2016 – 14 h 00**  
**Rue du Lombard, 69 – Salle 201**

**Ordre du jour modifié**

- 1. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016**  
64 (2016-2017) n° 2

**Projet de règlement ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2016**  
64 (2016-2017) n° 4

- Exposés de Mme Cécile Jodogne et de Mme Céline Fremault, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*.
- Avis (vote).

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

**2. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017**  
65 (2016-2017) n° 2

**Projet de règlement contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2017**  
65 (2016-2017) n° 4

- Exposés de Mme Cécile Jodogne et de Mme Céline Fremault, ministres, pour ce qui concerne leurs compétences respectives au sein de la commission.
- Discussion et examen des tableaux *partim*.
- Avis (vote).

**3. Interpellation de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Cécile Jodogne, ministre en charge de la Fonction publique, concernant les avancées des négociations en matière de télétravail**

**4. Divers**

**Composition de la commission**

Présidence : à désigner

Vice-présidences : à désigner, à désigner

**Membres effectifs :**

PS : M. Ridouane Chahid, Mme Caroline Désir, Mme Véronique Jamouille, Mme Catherine Moureaux, M. Svekiet Temiz

MR : M. Olivier de Clippele, M. Boris Dilliès, M. Gaëtan Van Goidsenhoven

DéFI : M. Michel Colson, M. Emmanuel De Bock

cdH : Mme Julie de Groote

Ecolo: M. Alain Maron

**Membres suppléants :**

PS : Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmerly, M. Amet Gjanaj, M. Marc-Jean Ghysse, M. Hasan Koyuncu, Mme Simone Susskind

MR : Mme Françoise Bertieaux, M. Alain Courtois, Mme Marion Lemesre, Mme Jacqueline Rousseaux

DéFI : M. Serge de Patoul, Mme Barbara d'Ursel-de Lobkowicz, M. Marc Loewenstein

cdH : M. Benoît Cerexhe, M. Hamza Fassi-Fihri

Ecolo: M. Christos Doulkeridis, Mme Isabelle Durant

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.*

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).